



Demande d'autorisation d'ouverture

D'un débit de boissons temporaire de 3^{ème} CATEGORIE

Entité : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____ (Envoi de l'autorisation par mail)

Monsieur le Maire, je soussigné(e) _____ (Nom et prénom)
agissant au nom de _____ (association,
autre) en qualité de _____ (fonction) sollicite l'autorisation
d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3^{ème} catégorie conformément à l'article L. 3331-2 modifié et L.3335-1 du
Code de la Santé Publique.

Ce débit temporaire de boisson sera installé à _____ (adresse précise)

le _____ de _____ heures à _____ heures
ou

du _____ au _____ de _____ heures à _____ heures

à l'occasion de _____
(Indiquez la nature précise de la manifestation).

En complétant et retournant ce formulaire, je déclare donner mon consentement au traitement de mes données
dans le cadre de l'instruction d'ouverture d'un débit de boisson

Date : _____

Fonction et signature

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, la Ville de Redon est responsable de la collecte de vos données et du traitement par ses agents. Ces données sont nécessaires pour instruire la demande d'instruction d'ouverture d'un débit de boisson. Elles seront conservées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes dans leurs domaines d'activités spécifiques (DGP/SIAF/2014/006). Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Ville de Redon, CS 80254, 35601 Redon Cedex ou rgpd@mairie-redon.fr. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex ou dgd@cdg35.fr. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.